



# FORCE TOTALE

Garantie Unéo Optimale

*Une protection élargie*

Mutuelle  
Référéncée  
Ministère  
De la Défense

Unéo, la mutuelle  
des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE  
DIRECTIONS & SERVICES



# POUR VOUS UNÉO S'ENGAGE

1

PRISE EN CHARGE DÈS LA SOUSCRIPTION

2

SANS QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

3

AUCUNE AVANCE DE FRAIS\*

4

REMBOURSEMENT EN 48 H\*\*

5

DES SERVICES POUR MAÎTRISER VOTRE RESTE À CHARGE

6

CONSULTATION DE VOS REMBOURSEMENTS EN LIGNE

\* Sous réserve de présentation de la carte de tiers-payant auprès d'un professionnel de santé conventionné.

\*\* En cas d'avance de frais sur la partie prise en charge par la Mutuelle.



OPTIMALE

# POUR CEUX QUI CHERCHENT UNE PROTECTION ÉLARGIE

Quelle que soit votre situation, seul ou en famille, vous souhaitez être toujours mieux protégé ? La garantie Unéo Optimale a été conçue pour répondre à vos besoins. Complète, utile et spécifique, il s'agit d'une protection sociale élargie de qualité qui conjugue remboursements de soins, assistance et garanties adaptées à votre situation personnelle et professionnelle.



## Ma santé

### Prise en charge :

- Couvre en partie les dépassements d'honoraires pour les consultations et l'hospitalisation dans le parcours de soins
- Montures et verres : **jusqu'à 390 €<sup>1</sup>**
- Lentilles non remboursées par la Sécurité sociale : **jusqu'à 300 €/an<sup>2</sup>**
- Orthodontie : **jusqu'à 580 € le semestre<sup>A</sup>**
- Implant dentaire : **jusqu'à 600 €<sup>3,4</sup>**
- Chambre particulière en cas d'hospitalisation avec hébergement : **60 €/jour**



## Ma prévention

### Prise en charge :

- Sevrage tabagique sur prescription médicale : **230 €/an<sup>3</sup>**
- Diététicien<sup>F</sup> : **jusqu'à 90 €/an<sup>B,C</sup>** complété par un coaching personnalisé diététique avec **Priorité Santé Mutualiste<sup>5</sup>**
- Ostéopathe<sup>F</sup>, chiropracteur<sup>F</sup> : **jusqu'à 120 €/an<sup>B,D</sup>**
- Transport et hébergement en cures thermales : **jusqu'à 250 €/an<sup>6</sup>**
- Vaccins prescrits non remboursés par la Sécurité sociale : **jusqu'à 120 €/an<sup>E</sup>**

(1) Monture: 100€, verres sphéro-cylindriques code LPPR 2227038: 145 €x2. Remboursement limité à un équipement (1 monture + 2 verres) par période de 2 ans sauf en cas d'évolution de la vue justifiée par une prescription médicale, auquel cas la prise de la mutuelle est annuelle. Cette période s'apprécie à compter de la date d'acquisition de l'équipement optique ou du premier élément de ce dernier. (2) À l'exclusion des lentilles de couleur non correctrices. (3) Remboursement de la Sécurité sociale inclus. (4) Dans la limite de 3 par an, sous conditions. Sont exclus les actes ne figurant pas dans la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM). (5) Priorité Santé Mutualiste est un service gratuit proposé par la Fédération Nationale de la Mutualité Française, organisme régi par le Code de la Mutualité et reconnu d'utilité publique, immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro SIREN 304 426 240, dont le siège social est situé 255, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Ce service respecte l'anonymat et la confidentialité des données personnelles. (6) Les frais de transport sont remboursés sur la base de 0,32 €/km pour un déplacement en voiture particulière. Les frais de péage et de parking ne sont pas pris en compte dans les frais de transport. Sont exclus les frais de repas pris à l'extérieur de l'établissement thermal. (A) - Traitement débuté avant le 16<sup>e</sup> anniversaire. Remboursement de la Sécurité sociale inclus. (B) Dans la limite de 3 séances par an et par groupe de spécialités. (C) Dans la limite de 30€ par séance. (D) Dans la limite de 40€ par séance. (E) Dans la limite de 40€ par vaccin, et de 3 vaccins par an. (F) Séances dispensées par un professionnel titulaire d'un numéro ADELI ou RPPS ou FINES.

“ Pour ceux qui recherchent à tout âge  
une garantie élargie,  
la garantie Unéo Optimale existe. ”



# Ma protection spécifique

## Les garanties intégrées à mon contrat

### ► MAINTIEN D'AUTONOMIE/ DÉPENDANCE ET DÉCÈS (ARMÉO)<sup>1</sup>

- Une **rente dépendance**
- 300 € mensuels exonérés d'impôt sur le revenu.

#### • Des services<sup>2</sup>

#### Arméo Plus vous accompagne

#### à travers sa ligne téléphonique dédiée :

- informer sur la dépendance, les aides et conditions d'accès ;
- informer sur les démarches administratives ;
- accompagner dans les démarches médicales et de soins.

#### Arméo Assistance vous propose des prestations, que vous soyez aidant ou aidé :

- proposer des solutions de garde de l'aidé<sup>3</sup> ;
- soulager le quotidien de l'aidé et de l'aidant<sup>3</sup> ;
- assurer tranquillité et sécurité.

#### • Un capital décès

- Montant du capital en cas de décès pour les moins de 65 ans : 4 150€
- Montant du capital en cas de décès pour les 65 ans et plus : 2 000€
- Doublement en cas de décès accidentel.

### ► INAPTITUDE À SERVIR<sup>4</sup>

(obligatoire pour les militaires en activité)

En cas d'inaptitude à servir, des indemnités mensuelles vous sont réglées sous déduction des montants versés par le ministère de la Défense.

Militaire avec un indice de solde 721

#### • Option 1

Cotisation : 2,03 €/mois - Prestation : 845 €/mois<sup>5</sup>

#### • Option 2

Cotisation : 2,37 €/mois - Prestation : 1014 €/mois<sup>5</sup>

#### • Option 3

Cotisation : 3,04 €/mois - Prestation : 1351 €/mois<sup>5</sup>

Les montants de cotisations et de prestations sont calculés selon la valeur du point d'indice en vigueur au 01/02/2017.

### ► RENTE ÉDUCATION<sup>4</sup>

(obligatoire pour les militaires en activité, sur demande pour les réservistes)

En cas de décès accidentel en service, une rente mensuelle est versée à vos enfants âgés de 16 à 26 ans s'ils poursuivent des études<sup>6</sup>. Cette rente est versée pendant 4 ans maximum.

- **Cotisation** : 0,22 €/mois

- **Montant de la rente** : 500 €/mois



# Mon quotidien

### ► UNÉO ASSISTANCE 24H/24, 7J/7<sup>7</sup>

- Une **assistance domestique** en cas de fuite d'eau, de perte de clés d'habitation...
- Une **assistance à domicile** en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation imprévue : livraison de médicaments, aide ménagère, venue d'un proche...
- Un **service d'informations et de conseils** par téléphone.

### ► ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le fonds social Unéo vous permet de bénéficier, sur simple demande, de prises en charge exceptionnelles de frais de santé importants ainsi que des aides en cas de décès, de naissances...

Vous avez aussi la possibilité d'adhérer à une mutuelle militaire d'accompagnement social (Caisse Nationale du Gendarme - Mutuelle de la Gendarmerie, Mutuelle Nationale Militaire et Mutuelle de l'Armée de l'Air)<sup>8</sup>.



## POUR VOTRE TRANQUILLITÉ, DES SERVICES INDISPENSABLES COMPLÈTENT VOTRE GARANTIE SANTÉ SOCLE :

- Des services qui vous aident à maîtriser votre reste à charge et votre budget, comme l'accès gratuit aux réseaux de soins, l'analyse des devis et prises en charge ou encore l'accès à [uneo-avantages.fr](http://uneo-avantages.fr)<sup>9</sup>
- Des services qui vous facilitent la vie, comme des démarches de remboursements simplifiées (grâce à la télétransmission et au tiers payant) et des services en ligne adaptés.

(1) Cotisation 35-54 ans : 3,80 €/mois. Garanties assurées par Mutex et dont le bénéfice est soumis à conditions, définies dans les notices y afférentes, consultables et téléchargeables à l'adresse Internet suivante : [www.groupe-uneo.fr](http://www.groupe-uneo.fr) ; onglet à droite « Téléchargement » puis onglet à gauche « Documents d'informations ».

(2) Sous conditions précisées dans les notices d'information des services Arméo Plus et Arméo Assistance.

(3) Pour un accompagnement en cas d'urgence ou en cas de fatigue physique ou morale de l'aidant dûment justifiée par un certificat médical.

(4) Sous conditions précisées au sein du règlement mutualiste Unéo en vigueur.

(5) Dans la limite de 100% du net. (6) Études secondaires ou supérieures, stage de formation professionnelle ou contrat d'apprentissage.

(7) Sous conditions. Pour en savoir plus, consultez la notice d'information Unéo Assistance.

(8) Dans les conditions de leur règlement mutualiste respectif.

(9) Site édité et exploité par Horizon Lointain, SARL de 15 000 €, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 480 356 781, dont le siège social est situé 173, route du Cap Ferret - Le Canon - 33950 Lège-Cap-Ferret.

**OPTIMALE**

Le +  
Unéo

**Gratuite  
à partir du 3<sup>e</sup> enfant<sup>(1)</sup>**

**Une protection complète : santé,  
prévention et accompagnement social**

**Adaptée aux besoins de santé  
de toute la famille**

**Adaptée aux risques  
de votre métier**

**Service d'assistance  
à domicile**

**Service de coaching personnalisé**

**Cotisation individuelle mensuelle par bénéficiaire<sup>(2)</sup>**

Âge	0 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 19 ans	20 - 24 ans	25 - 29 ans	30 - 34 ans	35 - 39 ans	40 - 44 ans	45 - 49 ans	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 64 ans	65 ans et +
Garantie Optimale	40,03 €	40,03 €	40,03 €	40,03 €	60,88 €	65,24 €	72,01 €	76,39 €	82,23 €	87,97 €	106,89 €	113,86 €	125,33 €	129,13 €

(1) - Gratuité consistant en une exonération de la cotisation santé attachée au 3<sup>e</sup> enfant et suivants. (2) - Taxe de solidarité additionnelle (TSA) incluse.

Unéo, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Immatriculée au répertoire Sirens sous le numéro Siren 503 380 081, 48 rue Barbès, 92544 Montrouge cedex - **Mutuo**, assureur de garantie Mutuo, société anonyme à direction et conseil de surveillance au capital de 75 150 000 euros, immatriculée au répertoire Sirens sous le numéro Siren 383 20 933, 1 rue Robert Carré, 38320 Eybens, **Caisse Nationale du Gardarmier - Mutuelle de la Confédération (CNG - M.G.)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Immatriculée au répertoire Sirens sous le numéro Siren 503 380 081, 48 rue Barbès, 92544 Montrouge cedex - **DOM PLUS**, partenaire en charge des services Amis Plus, SAS au capital de 237 360 euros, immatriculée au RCS de Grenoble sous le n° 436993273 sigle social : La Paternelle, 3, rue Robert Carré, 38320 Eybens, **Caisse Nationale du Gardarmier - Mutuelle de la Confédération (CNG - M.G.)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - Immatriculée au répertoire Sirens sous le n° 75 666 324, dont le siège social est situé 48 rue Barbès, 92544 Montrouge cedex - **Mutuelle de la Famille de l'Air (M.F.A.)**, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENS sous le n° 284 338 676, dont le siège social est situé 48 rue Barbès, 92544 Montrouge cedex - Document non contractuel. Crédit photo: Gettyimages - U. DEPL. OPTIMALE 1701, imprimé en janvier 2017, par IPP - 5 rue Gustave Eiffel - 77410 Nemours - **LA SUITE & CO**

# RESTEZ EN CONTACT

## Pour souscrire à la garantie Unéo Optimale



**Au 0970 809 000** (appel non surtaxé)

Appelez un conseiller pour bénéficier d'une étude personnalisée, du lundi au vendredi de 8h à 18h.



**www.groupe-uneo.fr**

Service disponible 24h/24.



**Dans les agences Unéo**

Consultez la liste sur [www.groupe-uneo.fr/vos-agences-uneo](http://www.groupe-uneo.fr/vos-agences-uneo)



**Auprès de vos conseillers Unéo**

Dans les unités militaires.

## Pour toute autre demande concernant votre situation



**Au 0970 809 709** (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h à 18h.



**www.groupe-uneo.fr**

Services disponibles 24h/24.

Depuis votre espace personnel sécurisé, consultez le détail de vos remboursements, gérez vos données personnelles.



**Unéo - 48 rue Barbès - 92544 Montrouge Cedex**

Pensez à indiquer votre numéro d'adhérent et le nom du service concerné.



**Depuis un téléphone portable au 06 31 12 31 12**

(prix d'un SMS : selon opérateur)

**Posez vos questions où que vous soyez.**

Pensez à indiquer votre numéro d'adhérent dans votre message.

Retrouvez-nous sur



Mutuelle  
Référéncée  
Ministère  
De la Défense

Unéo, la mutuelle  
des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE  
DIRECTIONS & SERVICES

